



PERROY ACTUALITÉS

La Batoille



« Chauffeur, si t'es champion : n'appuie pas sur l'champignon »

Quelques automobilistes ignorent encore les limitations de vitesse en certains endroits du village. Faisant suite à la demande d'habitants, la municipalité a acquis trois radars indicateurs de vitesse, en fonction depuis le mois d'août. « Il s'agit avant tout d'une mesure pédagogique, explique Hélène Saxer, municipale. Elle doit permettre aux automobilistes de réaliser les éventuels excès de vitesse qu'ils commettent et les inciter à ralentir ». Les appareils sont surtout placés aux endroits où des vitesses supérieures ont été souvent constatées, notamment à la Route des vigneronns et vers la Butte.

« Nous relevons cependant que la majorité des automobilistes respectent les limitations, poursuit la municipale ».

« Ces appareils ont été bien accueillis »

Mais quelques excès se produisent souvent aux mêmes heures. Des dépassements de plus de 80 km/h y ont même été constatés. « S'ils s'avèrent trop fréquents, nous demanderons à la gendarmerie d'y installer des radars mobiles ». Pour l'heure, c'est Yann Chappuis, responsable des services extérieurs, qui gère les radars et établit des

statistiques. « Ces appareils ont été bien accueillis, relève ce dernier. Certains habitants nous ont même remerciés de les avoir installés, persuadés qu'ils contribueront à la sécurité routière dans Perroy ». Afin d'éviter que certains utilisent les radars pour tester leur vitesse excessive, Yann Chappuis les a dorénavant réglés pour qu'ils n'indiquent pas plus de 12 km/h de dépassement (sans toutefois omettre d'enregistrer l'excès !). En plus d'indiquer la vitesse constatée, ils peuvent s'agrémenter de textes personnalisés tels que « Bonne route » ou « Joyeux Noël ».

Les contraventions pour excès de vitesse

La marge de tolérance des radars est fixée à 5 km/h pour les radars doppler et de 3 km/h pour les radars lasers.

Dépassement de vitesse	Amende
de 1 à 5 km/h	40 Frs
de 6 à 10 km/h	120 Frs
de 11 à 15 km/h	250 Frs
Plus de 15 km/h	Tribunal

(Dépassement de la vitesse maximale signalée à l'intérieur d'une localité)



BONNE ANNÉE 2022

Acouet
Énergie, dynamisme

« Elle est d'acouet pour démarrer cette nouvelle année ! »

À la Pentecôte, les Perrolans accueilleront les Castelnoviens

Du 4 au 6 juin 2022, Perroy se mettra sur son trente et un pour accueillir les Castelnoviens participant au traditionnel rendez-vous biennal qui réunit les deux communautés amies. Une équipe enthousiaste a déjà établi les grandes lignes de ce qui devrait être une véritable fête. Un repas lacustre attend les participants le premier soir. Une sortie surprise est prévue le dimanche et une dégustation de malakoffs clôturera la manifestation. Le tout ponctué de diverses animations, notamment musicales. Un tout-ménage paraîtra en temps opportun, accompagné d'une formule d'inscription.

joie de retrouvailles. « Nous attendons une centaine d'invités que nous avons à cœur d'accueillir chaleureusement ». Mais pour assurer la réussite de cette rencontre, il faudrait que de nouveaux Perrolans reçoivent un ou deux Castelnoviens durant ces trois jours. Une forte participation serait la garantie



H. Saxer, B. Pasquier, V. Didier, A.-L. Di Stadio et M. Muller

de nous accueillir en Provence ».

Anne-Laure Di Stadio, Belinda Pasquier, Martine Muller, Valérie Didier, Hélène Saxer et Romaine Débieux, responsables de la fête, sont à disposition pour de plus amples renseignements. N'hésitez pas à les questionner.

L'idée de jumelage entre Castelnoviens et Perrolans est née d'une rencontre fortuite entre MM. Porchet et Kreitmann, respectivement syndic de Perroy et maire de Châteauneuf-de-Gadagne. En 1982, les deux magistrats ont cosigné une Charte de Jumelage. Depuis, tous les deux ans, les habitants des deux localités se rendent visite en alternance. Pour concrétiser ces liens, Châteauneuf a baptisé l'une de ses artères « Rue Perrolane » et Perroy s'est dotée d'une « Place de Gadagne ».



ancien joueur suisse de coupe Davis. Une journée portes ouvertes sera organisée prochainement. Renseignements sur le site du club (www.tcperroy.ch).

Tennis Club Perroy
c/o Luc Dreier, Rue de la Poste 2,
1166 Perroy
info@tcperroy.ch

Agenda

Sous réserve des mesures sanitaires applicables

Les infos 2022 de la Pétanques

Tournois 2022, au boulodrome

- ☺ 12.02, tripléte, intérieur, dès 9h
- 18.03, 19.03, nuit de la boule, dès 21h
- 2.04, doublette, extérieur, dès 09h
- 15.10, doublette, extérieur, dès 09h
- 12.11, tournoi, intérieur, dès 09h

uniquement sur inscription :

petanque.de.perroy@gmail.com

Les infos 2022 de l'Abbaye de Perroy

Conception des fleurs

- ☺ Mercredis 2 et 9 février, dès 20h00, Salle de la Buvette
- Infos : Blanchard Alain,**
tél. 079 219 01 01

Fête de printemps

- ☺ Dimanche 15 mai
- Boulodrome de Perroy
- Infos : Graber Bernard,**
tél. 079 425 99 30

Tirs

- ☺ Du jeudi 4 au samedi 6 août
- Stand de tir de Mt-sur-Rolle
- Infos : Pache Laurent, 079 695 69 06**

Fête quadriennale

- ☺ Du samedi 13 au lundi 15 août 2022
- Place de la Butte
- Infos : Graber Bernard,**
tél. 079 425 99 30
info@abbayedeperroy.ch
www.abbayedeperroy.ch

Des liens d'amitié qui perdurent

Cet échange est l'occasion de rencontrer d'autres Perrolans, bien sûr, notamment de nouveaux habitants et leur famille. Pour les habitués, c'est la

de la pérennisation de ce sympathique jumelage. « Cela fait plusieurs années que nous participons à ces échanges, expliquent les organisatrices. Nous avons tissé des liens qui perdurent tout au long de l'année avec nos amis français. Dans deux ans, ce sera à leur tour

Et si vous échangeiez quelques balles ?

Fondé en 1983, le club de tennis de Perroy dispose de deux courts « En Chanivet », à côté des terrains de football. Il compte actuellement une septantaine de membres, nombre que son comité souhaiterait bientôt étoffer. « Les installations, agréables et utilisables en tout temps et en toutes saisons, nous permettent en effet d'en accueillir bien plus, explique Luc Dreier, président. Pour le plaisir avant tout, le club n'organisant en effet ni championnat ni tournoi.

De plus, c'est un sport covid-compatible qui se joue en plein air et sans contact ».

Des cours ouverts à tous

« En collaboration avec le club de Rolle, nous allons mettre sur pied des cours ouverts à tous et particulièrement aux jeunes, poursuit le président ». Ces stages bénéficieront des services de Sandro Tennis (www.sandrotennis.ch), structure proposée par Sandro Della Piana,



Infos pratiques

Horaires de l'administration

Lundi au vendredi de 08h00 à 11h00
Téléphone : 021 825 38 45
Email : greffe@perroy.ch
Site internet : www.perroy.ch

Horaires de la déchetterie

Été du 1.04. au 31.10
Lundi et mercredi 14h00 – 19h00
Vendredi 16h00 – 18h00
Samedi 09h00 – 16h00
Hiver du 1.11 au 31.03
Lundi et mercredi 14h00 – 18h00
Vendredi 16h00 – 18h00
Samedi 09h00 – 16h00

Rédaction

Raymond Darioly

Photos

Cesare Marchitto